



PLAN D'ACTION RÉGIONAL DE MOBILITÉ DURABLE DE CHAUDIÈRE-APPALACHES 2024-2027

Mai 2024



Rédaction du plan d'action :

Alix Tremblay, conseillère en environnement, lutte et adaptation aux changements climatiques,
Conseil régional de l'environnement Chaudière-Appalaches

Contribution à la rédaction :

Jonathan Bédard, conseiller en mobilité durable, Centre de gestion des déplacements Mobilit-T
Valérie Marcon, directrice générale, Centre de gestion des déplacements Mobilit-T

Révision du plan d'action :

Éric Archambault, agent de recherche et de planification socio-économique - DPGI, ministère des Transports et de la Mobilité Durable
Josée Breton, directrice générale, Conseil régional de l'environnement Chaudière-Appalaches
Vincent Dricot, coordonnateur en transport, Mobilité Beauce-Nord

Ce plan d'action est avant tout le fruit d'une concertation animée et coordonnée par le Conseil régional de l'environnement Chaudière-Appalaches entre l'automne 2021 et le printemps 2024. De nombreux acteurs oeuvrant en mobilité durable dans la région ont contribué de près ou de loin au présent plan d'action régional de mobilité durable. Nous souhaitons souligner leur contribution, car sans leur implication, leur expérience et leur connaissance du territoire, de ses enjeux et de ses dynamiques, ce plan d'action n'aurait pu voir le jour.

Alec de Melo et Samuel Deschênes, Accès transports viables
Antoine Chilette, MRC de L'Islet
Charles-Olivier Fortier, Direction régionale de la santé publique
Émilie Bédard, MRC des Etchemins
Érick Plourde, Inter CDC Chaudière-Appalaches
Geneviève Gonthier, MRC de Bellechasse
Geneviève Rainville, Table de concertation sur les saines habitudes de vie en Chaudière-Appalaches
Geneviève Turgeon, MRC de Beauce-Centre
Gina Turgeon, MRC des Appalaches
Joëlle Gendron, MRC de Montmagny
Louis Garon, MRC de Bellechasse
Luc Bergeron, MRC de Beauce-Sartigan
Marie-Josée Larose, MRC de La Nouvelle-Beauce
Michel Lemay, Express de Lotbinière
Renée Vachon, MRC des Appalaches
Sébastien Mackey, Société de transport de Lévis
Stéven Grenon, MRC Beauce-Centre
Valérie Marcon et Jonathan Bédard, Centre de gestion des déplacements Mobili-T
Vincent Dricot, Mobilité Beauce-Nord
Yves Vachon, Transport autonomie Beauce-Etchemins



MOT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

C'est pour répondre à un besoin exprimé par les intervenants régionaux que le Conseil régional de l'environnement Chaudière-Appalaches (CRECA) a mis sur pied, en 2021, une série de concertations régionales en mobilité durable et créé un lieu d'échanges entre les différents territoires et les organismes oeuvrant en transport collectif et actif en Chaudière-Appalaches.

C'est avec reconnaissance que nous avons été témoins de l'implication de plus d'une vingtaine de personnes à ces activités de concertation, qui mènent aujourd'hui à ce plan d'action en mobilité durable pour Chaudière-Appalaches. Merci à vous tous qui avez investi temps et expertise dans cette démarche.

Ce plan démontre la volonté des acteurs locaux de faire avancer la mobilité durable sur le territoire et met la table pour la suite de la démarche de concertation. Le nombre d'actions déjà entamé illustre que le train est bien en marche et tout indique que nous irons loin, très loin, en autobus, en autopartage, en covoiturage à la marche ou en vélo.

Josée Breton

Directrice générale du CRECA



LE CONSEIL RÉGIONAL DE L'ENVIRONNEMENT CHAUDIÈRE-APPALACHES

Le Conseil régional de l'environnement Chaudière-Appalaches (CRECA) est un organisme à but non lucratif issu du milieu, fondé en 1991, qui a pour mission de favoriser la **concertation**, la **collaboration** et le **partage d'expertise** entre les acteurs de la société civile en environnement. Celui-ci fait partie du réseau des Conseils régionaux de l'environnement du Québec.

Le CRECA a comme mandat :

D'assurer la concertation en environnement et en développement durable en Chaudière-Appalaches;

De favoriser le partage d'expertise en environnement et en développement durable et de réaliser une veille;

De réaliser des projets visant la protection de l'environnement et le développement durable.

Pour mener à bien sa mission, le CRECA collabore avec l'ensemble des collectivités en Chaudière-Appalaches, soit les citoyens et les groupes de citoyens, les associations locales, les intervenants, les instances municipales et régionales et les entreprises intéressées par la protection de l'environnement et le développement durable.



Concertation
régionale



Veille
environnementale



Énergie
et climat



Millieux
naturels



Gestion des matières
résiduelles

MISE EN CONTEXTE

Dans un contexte de lutte aux changements climatiques où **35,6 % des émissions de gaz à effet serre (GES) proviennent du secteur des transports**, des gains importants en termes de réduction des GES peuvent être réalisés en revoyant nos modes de déplacement vers des modes de déplacement plus durable. La mobilité durable apparaît comme une solution phare dans ce contexte de crise environnementale, mais aussi dans un contexte de lutte pour le droit à la mobilité. Tous doivent se déplacer pour vaquer à leurs occupations: travail, étude, rendez-vous médicaux, activités sociales, etc. Le droit à la mobilité en est un fondamental, qui est souvent pris pour acquis. Alors que enjeux en termes de transport sont nombreux: les coûts, collectifs et individuels, associés à l'auto solo, l'accès aux soins de santé, le droit à la mobilité, l'attractivité et la vitalité économique d'un territoire et les enjeux environnementaux, en sont quelques exemples.

Pourquoi travailler sur la mobilité durable?



Coûts associés à l'auto solo (collectifs et individuels)



Accès aux soins de santé



Droit à la mobilité



Attractivité du territoire et vitalité économique



Réduction des émissions de gaz à effet de serre

En 2018, le gouvernement du Québec s'est doté d'une **politique de mobilité durable** avec comme objectif de devenir un leader nord-américain en mobilité durable et intégrée. Dans celle-ci, on vise à ce que les décisions prises en aménagement prennent en compte cette réalité et que la population québécoise profite d'un écosystème de transports «performant, sécuritaire, connecté et sobre en carbone» (Gouvernement du Québec, 2018).

Dans la région de Chaudière-Appalaches, comme dans l'ensemble du Québec, il y a encore beaucoup de travail à faire pour atteindre les cibles émises par le gouvernement dans cette politique.

État de la situation en Chaudière-Appalaches : un aperçu

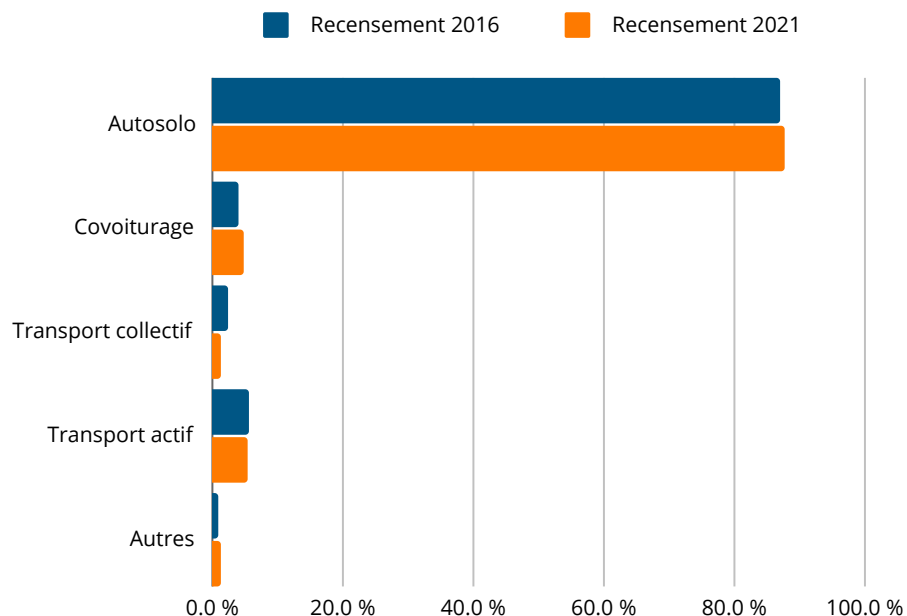
Déplacements domicile-travail

La part modale régionale d'utilisation du transport en commun pour se rendre au travail a diminué de près de 50 % entre 2016 et 2021, passant de 2,4 % à seulement 1,3 %. La marche et le vélo sont également en légère diminution. Cependant, la tendance à se tourner vers l'automobile pour les déplacements domicile-travail n'a pas diminué selon les données de 2021 : 87,2 % des navetteurs se déplacent seuls dans leur véhicule (87 % en 2016) et 4,8 % se déplacent en tant que passager d'un véhicule (4 % en 2016). La part de navetteurs utilisant d'autres modes de transport a également augmenté, mais on ne peut pas savoir avec exactitude si cela est dû au phénomène du télétravail (Statistique Canada, 2016, 2021).

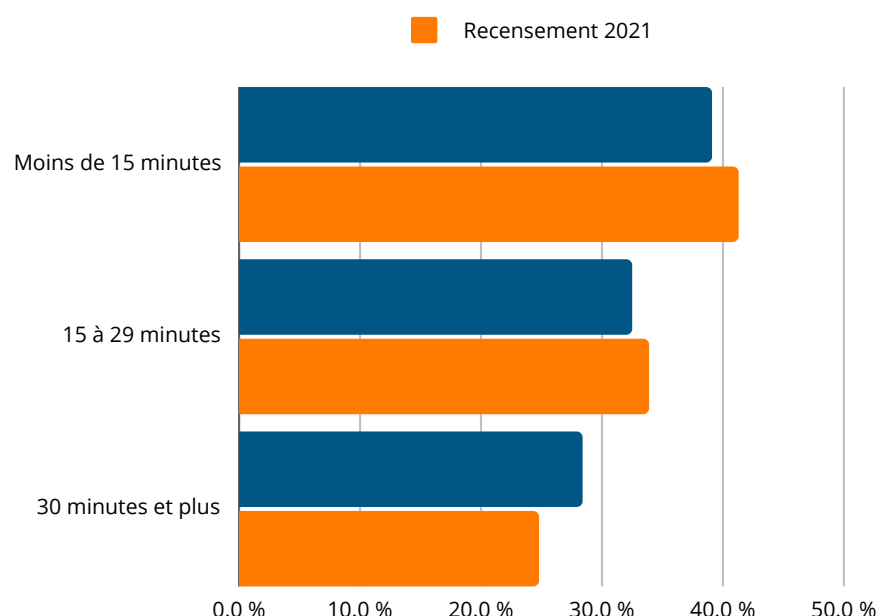
Temps de déplacement

D'autre part, on constate dans le recensement de 2021 que les temps de déplacements vers le travail ont tendance à diminuer par rapport à 2016. La part des déplacements de moins de 30 minutes est passée de 71,6 % en 2016 à 75,2 % en 2021. Plus de la moitié de ces déplacements durent moins de 15 minutes. Il se cache donc là une opportunité d'agir en mobilité durable, plus particulièrement en mobilité active.

Évolution entre 2016 et 2021 de la **part modale des déplacements domicile-travail (%)** en Chaudière-Appalaches (Statistique Canada, 2016, 2021)

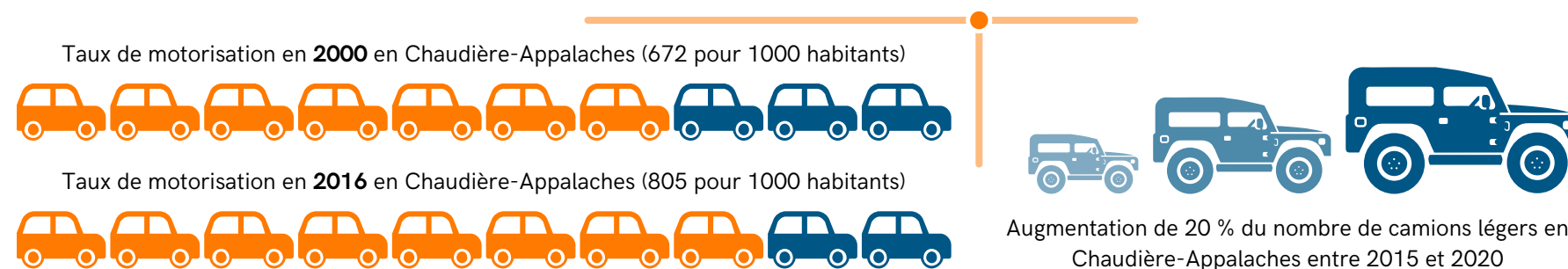


Évolution entre 2016 et 2021 du **temps des déplacements domicile-travail (%)** en Chaudière-Appalaches (Statistique Canada, 2016, 2021)



Taux de motorisation

Le taux de motorisation dans la région est en constante augmentation : en 2000 on comptait 672 véhicules par 1000 habitants et en 2016, on en comptait 805; une augmentation de 20 %. Des chiffres plus récents confirment cette tendance; une augmentation de 3,9 % du nombre de véhicules en circulation dans la région a été observée entre 2015 et 2020 alors que la population n'a augmenté que de 2,9 % pour la même période (Société de l'assurance automobile du Québec, 2021). Il est encore plus inquiétant d'observer une augmentation de 20 % du nombre de camions légers en circulation, véhicules émettant en moyenne 20 % plus de gaz à effet de serre (GES) qu'une voiture de taille moyenne (Agence internationale de l'énergie, 2023).



Vieillesse de la population

Comme dans l'ensemble du Québec, la population de Chaudière-Appalaches est vieillissante. Selon le recensement de 2021, la proportion de personnes âgées de plus de 65 ans représente 23 % de la population régionale, soit près du quart. Les projections démographiques prévoient une augmentation de 40 % de la population de 65 ans et plus d'ici 2041 dans la région. À ce moment, les personnes âgées représenteront 30 % de la population de Chaudière-Appalaches (Institut de la statistique du Québec, 2022).

Le transport des personnes âgées de 65 ans et plus constitue un défi important, puisque cette population, plus susceptible d'avoir des limitations au niveau de ses déplacements a besoin d'un service de transport situé le plus près possible de son domicile et pouvant les déposer le plus près possible de sa destination. Avec le vieillissement de la population viendra donc une augmentation potentielle des enjeux d'accessibilité aux services de santé, de proximité, de loisir voire de transport pour les gens n'étant plus dans la capacité de conduire un véhicule personnel (Association du transport urbain du Québec, s. d.; Ferraris, 2017; Miller, 2017).

Résidents non permanents et de nouveaux arrivants internationaux

Selon le recensement de 2021, la région administrative de Chaudière-Appalaches enregistre 4715 résidents non permanents sur son territoire. C'est une augmentation considérable par rapport à 2016 où on ne comptait que 995 personnes avec ce statut, toujours selon les données de recensement. Le nombre de personnes avec un statut d'immigrant récent est passé de 1715 en 2015 à 2250 en 2021 (Statistique Canada, 2016, 2021).

Les nouveaux arrivants internationaux, qu'ils soient permanents ou non, arrivent souvent sur le territoire sans posséder de véhicule automobile ni de permis de conduire. Leurs besoins en matière de mobilité doivent donc être pris en charge rapidement par le milieu. Néanmoins, si on considère que cette condition est temporaire, il peut s'avérer coûteux pour les municipalités locales ou les entreprises de mettre en place des systèmes de transport visant à accommoder les nouveaux arrivants. Le grand défi de cette transformation démographique en lien avec la mobilité est de mettre en place des services de transport collectif pouvant répondre à des besoins de déplacement de plus en plus nombreux sur le court terme tout en assurant la pérennité et les retombées positives de ce service pour l'ensemble de la population sur le long terme.

Nécessité de travailler sur le transport collectif et actif à une échelle régionale

Comme l'ensemble du Québec, la région de Chaudière-Appalaches connaît des transformations démographiques importantes. Les besoins en mobilité de la population se transforment et nécessitent des interventions priorisant des modes de transport collectif et actif alternatifs à l'utilisation de l'auto solo. Notons la nécessité d'agir sur les changements climatiques et plus particulièrement sur l'empreinte écologique associée au domaine du transport, combiné aux cibles du gouvernement du Québec en la matière qui devront être atteintes.

Ainsi, les acteurs régionaux concernés reconnaissent la nécessité de se concerter au niveau régional afin de se coordonner dans la planification de la mobilité durable et pour constituer une voix plus forte et influencer la prise de décision. L'avantage de travailler ensemble est de pouvoir proposer des actions qui s'inscrivent en complémentarité aux services de transport offerts par chaque MRC. Cette approche a le potentiel de réaliser des économies d'échelle sur les coûts et donc d'accroître l'attractivité des services pour les citoyens.



LA TABLE DE CONCERTATION RÉGIONALE DE MOBILITÉ DURABLE

C'est à l'automne 2021 que le Conseil régional de l'environnement Chaudière-Appalaches a mis sur pied une démarche de concertation régionale en mobilité durable (démarche de concertation portant le nom : *En chemin vers la mobilité durable*) qui vient en partie répondre aux préoccupations formulées par la table régionale des élus et des élues municipaux de Chaudière-Appalaches (TREMCA) en mentionnant le transport comme un enjeu prioritaire (TREMCA, 2019).

Regroupant des acteurs au fait des enjeux de mobilité durable d'un peu partout en Chaudière-Appalaches, la démarche de concertation *En chemin vers la mobilité durable* a permis de mettre en lumière les différents enjeux de mobilité durable propres à la région. Au fil des rencontres, les participants ont été en mesure de dresser un portrait des enjeux et formuler des pistes de solution afin de mettre sur pied le présent **plan d'action régional en mobilité durable**.

Processus et grandes étapes - Table de concertation régionale en mobilité durable



Recrutement des participants de la démarche de concertation



Identification et priorisation des enjeux régionaux de mobilité durable



Formulation de pistes de solutions pour répondre aux enjeux soulevés



Rédaction et approbation d'un premier plan d'action régional de mobilité durable



Pérennisation de la concertation et suivi du plan d'action régional de mobilité durable

Participants de la démarche de concertation *En chemin vers la mobilité durable*

La démarche de concertation *En chemin vers la mobilité durable* regroupe plusieurs acteurs provenant de l'ensemble des MRC de Chaudière-Appalaches ainsi que de plusieurs organismes œuvrant en mobilité durable sur le territoire. Ainsi, tous les territoires ont délégué un représentant, soit des experts en mobilité durable, des aménagistes, des responsables des transports ou des gestionnaires d'organismes de transport. Le CRECA a aussi compté sur la présence d'organismes à but non lucratif (OBNL) œuvrant

en mobilité durable comme Mobili-T, le Centre de gestion des déplacements de l'Est du Québec, et Accès transports viables (ATV). En ce qui a trait à la santé publique, le CRECA a eu la chance de compter sur la participation de la Table intersectorielle régionale sur les saines habitudes de vie (TIR-SHV) de Chaudière-Appalaches. Aussi, un représentant de la Direction de la santé publique (DSP) Chaudière-Appalaches a participé à une des rencontres et à la suite d'une rencontre avec la direction de la santé publique de Chaudière-Appalaches, celle-ci a manifesté un fort intérêt à suivre l'évolution des discussions ainsi qu'à participer aux concertations futures. Les organismes à vocation sociale ont aussi été approchés comme l'Inter CDC, qui est un membre actif.

Le travail réalisé par la démarche de concertation *En chemin vers la mobilité durable*

Au total, huit rencontres ont eu lieu depuis l'automne 2021. Les discussions ont porté sur divers enjeux de mobilité durable. Plus de détails sur les enjeux identifiés par les acteurs de la démarche de concertation *En chemin vers la mobilité durable* sont disponibles à l'annexe 1.

Grandes catégories d'enjeux soulevés par les participants de la démarche *En chemin vers la mobilité durable*



Transport
collectif



Transport
actif



Intermodalité et
cocktail transport



Financement



Planification et
coordination



Communications et
promotion

De manière générale, les participants de la démarche ont, lors de leurs échanges et à plusieurs reprises, mentionné l'importance de travailler sur les enjeux de mobilité durable à l'échelle régionale pour assurer une cohérence, mais aussi de travailler la mobilité durable de manière intégrée. Les rencontres tenues dans le cadre de la démarche de concertation ont été réalisées avec l'appui financier du gouvernement du Canada à travers le Fonds pour dommages à l'environnement.

LA MOBILISATION RÉGIONALE

Autres organisations participantes

Mobilit-T, centre gestion des déplacements

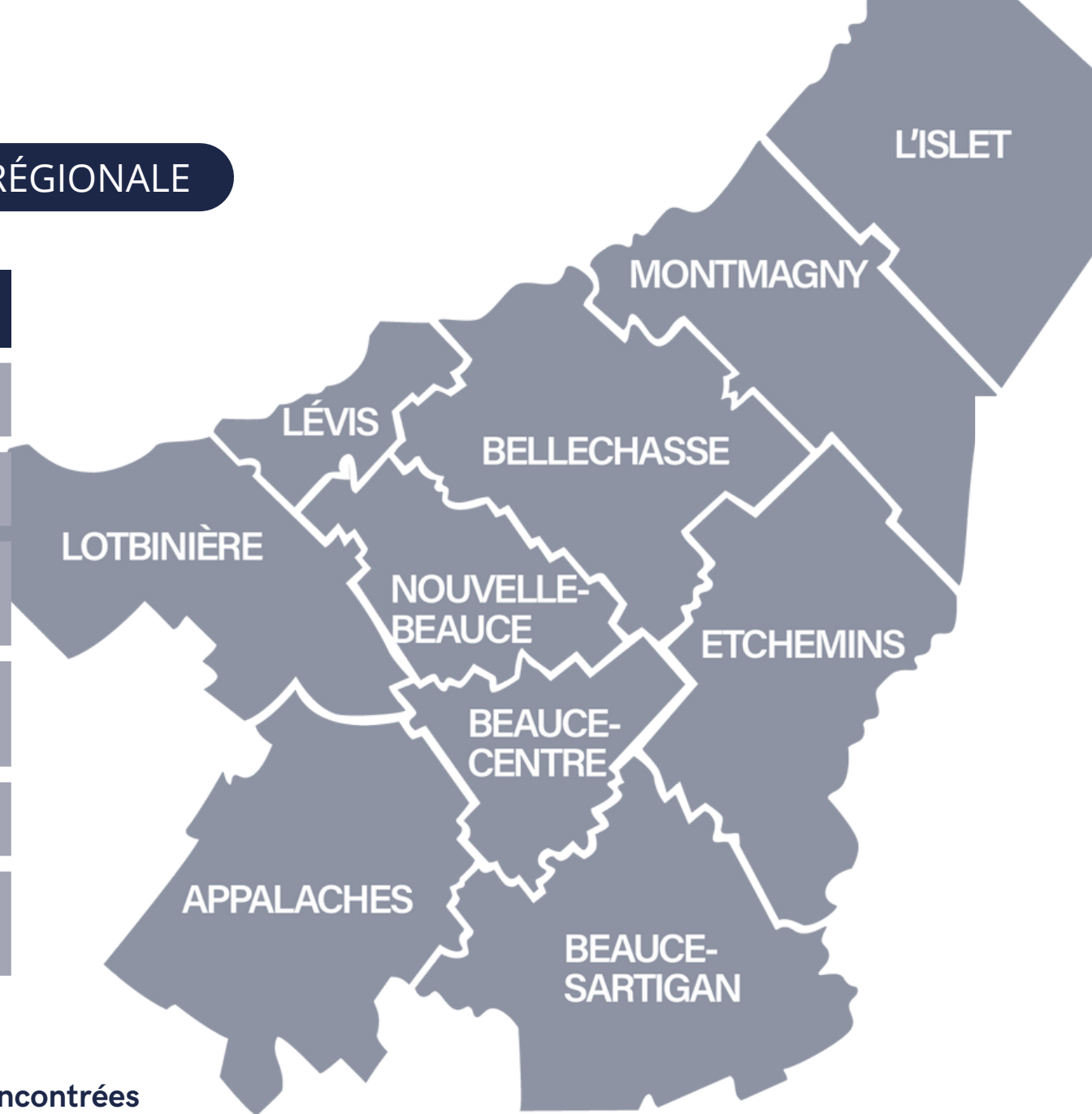
Accès transports viables

Table de intersectorielle sur les saines habitudes de vie en Chaudière-Appalaches

Direction régionale de la santé publique de Chaudière-Appalaches

Société de transport de Lévis

Inter CDC (corporation de développement communautaire)



Organisations consultées et/ou rencontrées

Table de concertation en économie sociale Chaudière-Appalaches; Direction régionale du ministère des Transports et de la Mobilité durable; Table de concertation régionale en immigration; divers organismes de transports de la région; diverses grandes entreprises et institutions.

LE PLAN D'ACTION

Ce plan d'action régional de mobilité durable, co-construit avec l'ensemble des participants de la démarche *En chemin vers la mobilité durable* depuis près de 3 ans, est un premier jalon d'un processus visant ultimement à répondre aux besoins de déplacement des citoyens en Chaudière-Appalaches en facilitant l'accès à des options de mobilité sécuritaires, efficaces et durables.

Le plan d'action propose des pistes de solutions aux enjeux énoncés par les participants de la démarche *En chemin vers la mobilité durable* tout en considérant les opportunités qui se présentent en Chaudière-Appalaches : dépôt de projet, disponibilité de financement, implication de partenaires, etc. Ainsi, certaines actions ont déjà un ou des porteurs de projets et parfois du financement confirmé et d'autres, souvent les plus complexes, restent à concrétiser.

Ce plan est le fruit d'une démarche de concertation initiée par le CRECA, mais qui, on le souhaite, évoluera vers une structure permanente portée collectivement par l'ensemble des acteurs du territoire: le MTMD, les MRC, les organismes de transport et les OBNL oeuvrant en mobilité durable. Un projet de table de concertation régionale en transport collectif a déjà été proposé au MTMD et, si elle se concrétise, permettra de poursuivre la démarche de concertation et voir à la réalisation de ce plan d'action.

Objectif principal du Plan d'action régional de mobilité durable

Assurer la cohérence du développement de la mobilité durable sur le territoire de Chaudière-Appalaches

ORIENTATION 1: Favoriser les échanges entre les acteurs locaux et régionaux de la mobilité durable afin de soutenir la collaboration et une planification de la mobilité durable cohérente

- *Action 1.1 ** : Assurer la continuité des activités de concertation entre les acteurs de la mobilité durable, incluant les élu·es et les élus municipaux
- *Action 1.2* : Doter la région de Chaudière-Appalaches d'une vision de mobilité active et d'outils pour faciliter la collaboration et le bon arrimage entre le monde municipal et le ministère des Transports et de la Mobilité durable (MTMD), le tout dans le but de favoriser une pratique de la mobilité active efficace, attractive et sécuritaire

ORIENTATION 2 : Mobiliser la région de Chaudière-Appalaches autour des actions en mobilité durable

- *Action 2.1* : Adopter le premier plan d'action régional de mobilité durable de Chaudière-Appalaches (ci-après : plan d'action)
- *Action 2.2 ** : Réaliser le suivi de l'atteinte des objectifs du plan d'action et la mise à jour du plan d'action
- *Action 2.3 ** : Outiller les municipalités locales et le MTMD afin de favoriser la mobilité active dans les coeurs villageois traversés par des routes du réseau supérieur sous la gestion du MTMD

ORIENTATION 3 : Acquérir de nouvelles données et connaissances pour une meilleure compréhension des besoins et opportunités à saisir en mobilité durable en Chaudière-Appalaches

- *Action 3.1* : Faire ressortir les opportunités d'aménagements de stationnements favorisant la mobilité durable
- *Action 3.2* : Mieux comprendre les flux de déplacement en transport actif sur les pistes cyclables de la région et les besoins des usagers du transport actif
- *Action 3.3 ** : Acquérir de nouvelles données afin de mieux comprendre les besoins en transport collectif
- *Action 3.4* : Concerter les acteurs intéressés au covoiturage afin de déterminer les besoins et obtenir de nouvelles données
- *Action 3.5* : Réaliser un diagnostic des secteurs problématiques et d'opportunités à la mobilité active sur les routes du réseau supérieur sous la gestion du MTMD

ORIENTATION 4 : Recenser et agir sur les opportunités d'arrimage, de mutualisation et de développement

- *Action 4.1* : Faire ressortir les opportunités d'arrimage entre les services de transport collectif et adapté des MRC
- *Action 4.2* : Déployer un projet de recherche-action sur le covoiturage adapté aux besoins de Chaudière-Appalaches
- *Action 4.3* : Réaliser des économies d'échelle afin de bonifier l'offre en équipements pour le transport actif
- *Action 4.4 ** : Faire ressortir les opportunités d'arrimage entre le vélo récréatif et utilitaire
- *Action 4.5* : Faire vivre les plans de gestion des déplacements et les politiques Municipalité amie des aînés (MADA) des municipalités locales
- *Action 4.6* : Explorer les options disponibles pour mettre sur pied une plateforme regroupant les données pour faciliter les déplacements

ORIENTATION 5 : Outiller les acteurs de la mobilité durable et créer des occasions d'apprentissages et de sensibilisation

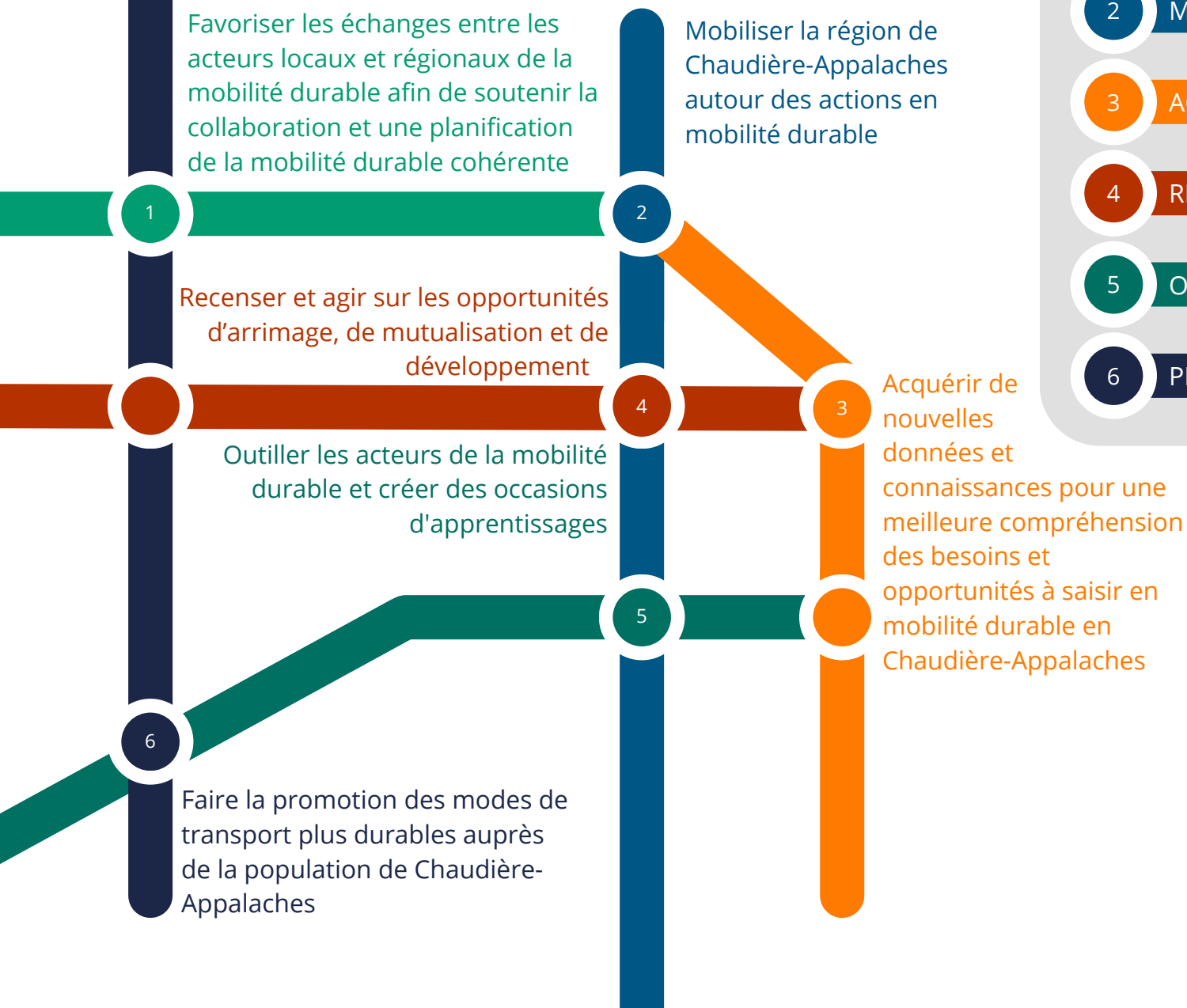
- *Action 5.1* : Organiser des ateliers de formation et de réflexion avec les acteurs régionaux de la mobilité durable
- *Action 5.2* : Accompagner et outiller les propriétaires de stationnement dans le réaménagement de leurs stationnements afin de favoriser la pratique la mobilité durable
- *Action 5.3* : Outiller les municipalités à favoriser la mobilité active à travers la réglementation municipale

ORIENTATION 6 : Faire la promotion des modes de transport plus durables auprès de la population de Chaudière-Appalaches

- *Action 6.1* : Mobiliser les acteurs à participer et réaliser des activités de communication annuelles pour promouvoir la mobilité durable
- *Action 6.2* : Favoriser l'accès à l'information sur le fonctionnement et les services offerts de mobilité durable dans la région
- *Action 6.3* : Faire la promotion des services de mobilité durable offerts dans la région

* Actions identifiées comme prioritaires par les participants au Forum régional sur la mobilité durable de Chaudière-Appalaches. Une attention particulière leur sera accordée.

LES ORIENTATIONS



1

ÉCHANGER

2

MOBILISER

3

ACQUÉRIR

4

RECENSER ET METTRE EN OEUVRE

5

OUTILLER

6

PROMOUVOIR ET COMMUNIQUER


 Identifiées prioritaires par
les participants du Forum

 Action
récurrente

 Action en attente de
confirmation de financement

 Action sans
porteur, ni financement

Favoriser les échanges entre les acteurs locaux et régionaux de la mobilité durable afin de soutenir la collaboration et une planification de la mobilité durable cohérente

ACTIONS	SOUS-ACTIONS	ÉCHÉANCE	PORTEUR.S	PARTENAIRE.S
1.1 En lien avec action 2.1 action 2.2 action 3.3 action 4.1 action 5.1	Tenue de rencontres bisannuelles avec les participants de la table de concertation en transport collectif		CRE Chaudière-Appalaches Mobili-T	MRC de Chaudière-Appalaches; MTMD; participants de la démarche <i>En chemin vers la mobilité durable</i>
	Tenue de rencontres bisannuelles de la table de concertation en transport actif			
	Tenue de rencontres annuelles de mise à jour des avancements du plan d'action à la Table régionale des élués et élus municipaux de Chaudière-Appalaches			
	Amorcer une réflexion sur l'arrimage des services de transport collectif de la CMQ et des MRC de Chaudière-Appalaches	2027		
	Explorer la possibilité de mettre sur pied une régie régionale des transports	2027		
1.2 En lien avec action 2.3 action 3.5	Tenue de rencontres entre le MTMD et les municipalités locales de Chaudière-Appalaches en mode recherche de solutions et apprentissages	2025	CRE Chaudière-Appalaches	MTMD; Mobili-T; Accès transports viables; MRC des Appalaches; MRC de Montmagny
	Création d'outils pour une meilleure collaboration entre le MTMD et le monde municipal de Chaudière-Appalaches	2026		

Mobiliser la région de Chaudière-Appalaches autour d'actions en mobilité durable (plan d'action régional de mobilité durable)

	ACTIONS	SOUS-ACTIONS	ÉCHÉANCE	PORTEUR.S	PARTENAIRE.S
2.1	Adopter le premier plan d'action régional de mobilité durable de Chaudière-Appalaches (ci-après : plan d'action)	Approbation du plan d'action par les participants de la table de concertation régionale de mobilité durable	2024	CRE Chaudière-Appalaches	Accès transports viables
		Tenue d'un forum régional sur la mobilité durable	2024		
		Diffusion et promotion du plan d'action	2024-2025		
2.2	Assurer le suivi de l'atteinte des objectifs du plan d'action et la mise à jour du plan d'action 	 Assurer le suivi de l'atteinte des actions et des sous-actions du plan d'action par la table de concertation régionale de mobilité durable		CRE Chaudière-Appalaches Mobili-T	MRC de Chaudière-Appalaches; participants de la démarche En chemin vers la mobilité durable
		 Assurer l'intégration continue des apprentissages, des nouvelles données, des nouveaux enjeux et des nouvelles opportunités dans le plan d'action			
2.3 En lien avec action 1.2 action 3.5	Outiller les municipalités locales et le MTMD afin de favoriser la mobilité active dans les coeurs villageois traversés par des routes du ministère 	 Réaliser une campagne de promotion des outils auprès des municipalités locales	2025	CRE Chaudière-Appalaches	MTMD; Mobili-T; Accès transports viables; MRC des Appalaches; MRC de Montmagny
		 Tenue de deux évènements régionaux d'échanges sur la mobilité active	2026		
	Autres sous-actions supplémentaires possibles et souhaitées				

Acquérir de nouvelles données et connaissances pour une meilleure compréhension des besoins et opportunités à saisir en mobilité durable en Chaudière-Appalaches

3.1
En lien avec
action 5.2

ACTIONS	SOUS-ACTIONS	ÉCHÉANCE	PORTEUR.S	PARTENAIRE.S
Faire ressortir les opportunités d'aménagements de stationnements favorisant la mobilité durable	 Réaliser un portrait des stationnements de la région de Chaudière-Appalaches	2024	CRE Chaudière-Appalaches	CRE Montréal
	<i>Autres sous-actions supplémentaires possibles et souhaitées</i>			

3.2

Mieux comprendre les flux de déplacement en transport actif sur les pistes cyclables de la région et les besoins des usagers du transport actif	Réaliser une recherche de financement pour acquérir les données nécessaires	N/D		
	Acquérir l'ensemble des données sur la fréquentation des grandes pistes cyclables de Chaudière-Appalaches	N/D		
	Réaliser un inventaire des infrastructures cyclables du réseau cyclable national de Chaudière-Appalaches	N/D		
	Réaliser un inventaire des pistes cyclables locales de Chaudière-Appalaches	N/D		
	Autres sous-actions supplémentaires possibles et souhaitées			

	ACTIONS	SOUS-ACTIONS	ÉCHÉANCE	PORTEUR.S	PARTENAIRE.S
3.3 En lien avec action 1.1	Acquérir de nouvelles données afin de mieux comprendre les besoins en transport collectif ★	 Déterminer les besoins de données (flux de déplacement, secteurs prioritaires, type de données)		CRE Chaudière-Appalaches Mobili-T	MRC de Chaudière-Appalaches; participants de la démarche <i>En chemin vers la mobilité durable</i>
		 Réaliser une recherche de financement pour acquérir les données nécessaires (en fonction des besoins)	2026		
		Réaliser une étude régionale sur le transport collectif	N/D		
		Autres sous-actions supplémentaires possibles et souhaitées			
3.4 En lien avec action 4.2 action 6.3	Concerter les acteurs intéressés au covoiturage afin de déterminer les besoins et obtenir de nouvelles données	 Mobiliser et concerter les acteurs intéressés au covoiturage autour d'un projet de recherche-action sur le covoiturage	2024-2027	Mobili-T	À intégrer
		 Réaliser une revue de littérature, un survol des projets et une collecte de données sur le covoiturage	2024-2027		
		Autres sous-actions supplémentaires possibles et souhaitées			
3.5 En lien avec action 1.2 action 2.3	Réaliser un diagnostic des secteurs problématiques et d'opportunités à la mobilité active sur les routes du réseau supérieur sous la gestion du MTMD	 Réaliser un survol des données disponibles sur la mobilité active (cartographie, politiques MADA, plan de gestion des déplacements, etc.)	2024	CRE Chaudière-Appalaches	MTMD; Mobili-T; Accès transports viables; MRC des Appalaches; MRC de Montmagny
		 Compléter les données disponibles avec l'aide des municipalités et des visites-terrain	2024		
		Autres sous-actions supplémentaires possibles et souhaitées			

Recenser et agir sur les opportunités d'arrimage, de mutualisation et de développement

	ACTIONS	SOUS-ACTIONS	ÉCHÉANCE	PORTEUR.S	PARTENAIRE.S
4.1 En lien avec action 1.1	Faire ressortir les opportunités d'arrimage entre les services de transport collectif et adapté des MRC	 Compléter et mettre à jour le portrait des services de transport des personnes réalisé par l'Inter CDC Chaudière-Appalaches	2025	CRE Chaudière-Appalaches Mobili-T	MRC de Chaudière-Appalaches; participants de la démarche En chemin vers la mobilité durable
		 Faire ressortir les opportunités d'arrimage entre le transport collectif et adapté	2025		
		 Proposer des actions et recommandations afin d'agir sur les opportunités ressorties	2026		
		Autres sous-actions supplémentaires possibles et souhaitées			
4.2 En lien avec action 3.4 action 6.3	Déployer un projet de recherche-action sur le covoiturage adapté aux besoins de Chaudière-Appalaches	 Développer et mettre en oeuvre une solution de covoiturage répondant aux enjeux et aux besoins de Chaudière-Appalaches en mode recherche-action	2027	Mobili-T	À intégrer
4.3	Réaliser des économies d'échelle afin de bonifier l'offre d'équipements pour le transport actif	Réaliser des achats groupés pour l'achat d'équipements en transport actif		N/D	N/D

	ACTIONS	SOUS-ACTIONS	ÉCHÉANCE	PORTEUR.S	PARTENAIRE.S
4.4	Faire ressortir les opportunités d'arrimage entre le vélo récréatif et utilitaire 	Assurer le lien entre le table de concertation régionale de mobilité durable et la Table vélo de Chaudière-Appalaches		CRE Chaudière-Appalaches Mobili-T	Unité régionale de loisir et de sport de la Chaudière-Appalaches
		<i>Autres sous-actions supplémentaires possibles et souhaitées</i>			
4.5	Faire vivre les plans de gestion des déplacements et les politiques MADA des municipalités locales	Rendre disponibles des fonds pour la réalisation d'actions en mobilité active déjà ciblées dans leurs documents de planification	2024-2027	Table intersectorielle sur les saines habitudes de vie en Chaudière-Appalaches	
		<i>Autres sous-actions supplémentaires possibles et souhaitées</i>			
4.6	Explorer les options disponibles pour mettre sur pied une plateforme regroupant les données pour faciliter les déplacements	Analyser les options actuellement disponibles et vérifier si certaines répondent aux besoins des acteurs locaux.	2027		

Outiller les acteurs de la mobilité durable et créer des occasions d'apprentissages et de sensibilisation

	ACTIONS	SOUS-ACTIONS	ÉCHÉANCE	PORTEUR.S	PARTENAIRE.S
5.1 En lien avec action 1.1	Organiser des ateliers de formation et de réflexion avec les acteurs régionaux de la mobilité durable	 Atelier 1 : Comprendre les interactions entre les différents modes de transport durable	2024-2025	CRE Chaudière-Appalaches	MRC de Chaudière-Appalaches; participants de la démarche En chemin vers la mobilité durable
		 Atelier 2 : Survol du portrait des services de transport des personnes de l'Inter CDC Chaudière-Appalaches	2024-2025	Mobili-T	
		Autres sous-actions supplémentaires possibles et souhaitées			
5.2 En lien avec action 3.1	Accompagner et outiller les propriétaires de stationnement dans le réaménagement de leurs stationnements afin de favoriser la pratique la mobilité durable	 Tenir des formations sur les bonnes pratiques d'aménagement de stationnement favorisant la mobilité durable	2024-2025	CRE Chaudière-Appalaches	CRE Montréal
		 Mobiliser et accompagner les propriétaires de stationnement dans la mise en oeuvre d'aménagement favorisant la mobilité durable	2024-2025		
		Autres sous-actions supplémentaires possibles et souhaitées			
5.3	Outiller les municipalités à favoriser la mobilité active à travers la réglementation municipale	Dépôt d'outil pour accompagner les municipalités dans la rédaction et d'adoption de règlements favorisant la mobilité active	2024-2025	Accès transports viables	MRC de Lotbinière
		Autres sous-actions supplémentaires possibles et souhaitées			

Faire la promotion des modes de transport plus durables auprès de la population de Chaudière-Appalaches

	ACTIONS	SOUS-ACTIONS	ÉCHÉANCE	PORTEUR.S	PARTENAIRE.S
6.1 En lien avec action 1.1	Mobiliser les acteurs à participer et réaliser des activités de communication annuelles pour promouvoir la mobilité durable	Tenir des activités dans le cadre du Défi sans auto solo <i>(3e semaine de septembre)</i>		Multiples	Multiples
		Tenir des activités dans le cadre du mois du vélo <i>(mois de mai)</i>			
		Autres sous-actions supplémentaires possibles et souhaitées			
6.2	Favoriser l'accès à l'information sur le fonctionnement et les services offerts de mobilité durable dans la région	Réaliser une campagne de communication grand public et entreprise sur le fonctionnement des services offerts par la Société de transport de Lévis	2024	CRE Chaudière-Appalaches	Société de transport de Lévis; MRC de Bellechasse; Express Lotbinière, MRC de La Nouvelle Beauce
		Réaliser une campagne de communication grand public et entreprise sur le fonctionnement des services de transport des personnes offerts par l'Express de Lotbinière et la MRC de Bellechasse	2024		
		Autres sous-actions supplémentaires possibles et souhaitées			
6.3 En lien avec action 3.4 action 4.2	Faire la promotion des services de mobilité durable offerts dans la région	 Déploiement d'une campagne de communication régionale afin d'appuyer le déploiement du projet-pilote de covoiturage	2027	Mobili-T	CRE Chaudière-Appalaches
		Autres sous-actions supplémentaires possibles et souhaitées			

RÉFÉRENCES

Agence internationale de l'énergie. (2023). As their sales continue to rise, SUVs' global CO2 emissions are nearing 1 billion tonnes. <https://www.iea.org/commentaries/as-their-sales-continue-to-rise-suvs-global-co2-emissions-are-nearing-1-billion-tonnes>

Association du transport urbain du Québec. (s. d.). Transport adapté. <https://atuq.com/fr/a-propos-de-latuq/enjeux/transport-adapte/>

Association québécoise des transports. (2012). L'intermodalité : Combiner efficacement les modes de transport des personnes, du point A au point B. <https://aqtr.com/association/actualites/lintermodalite-combiner-efficacement-modes-transport-personnes-point-point-b>

Ferraris, F. S. G. (2017). Les banlieues peinent à s'adapter à la mobilité des aînés. Le Devoir. <https://www.ledevoir.com/societe/transports-urbanisme/493811/aines-et-mobilite-l-age-d-or-des-banlieues>

Gouvernement du Québec. (2018). Transporter le Québec vers la modernité : Politique de mobilité durable - 2030. Direction des communications du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'électrification des transports. https://www.transports.gouv.qc.ca/fr/ministere/role_ministere/DocumentsPMD/politique-mobilite-durable.pdf

Institut de la statistique du Québec. (2022). Bulletin sociodémographique : Mise à jour 2022 des perspectives démographiques du Québec et de ses régions, 2021-2066. <https://statistique.quebec.ca/fr/fichier/mise-a-jour-2022-perspectives-demographiques-quebec-regions-2021-2066.pdf>

Miller, G. (2017). No Place to Grow Old : How Canadian Suburbs Can Become Age-Friendly. Institut de recherche en politiques publiques, 14. https://www.ledevoir.com/documents/pdf/aines_irpp.pdf?utm_source=recirculation&utm_medium=hyperlien&utm_campaign=corps_texte

Société de l'assurance automobile du Québec. (2021). Nombre de véhicules en circulation selon le type d'utilisation, le type de véhicule et l'âge du véhicule, Québec et régions administratives. https://bdso.gouv.qc.ca/pls/ken/ken213_afich_tabl.page_tabl?p_iden_tran=REPERJA6WV6166536384148d06kR&p_lang=1&p_m_o=SAAQ&p_id_ss_domn=718&p_id_raprt=3372#tri_age=1&tri_tertr=12

Statistique Canada. (2016). Profil du recensement 2016, Chaudière-Appalaches [Région économique], Québec et Canada [Pays]. <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/dp-pd/prof/index.cfm?Lang=F>

Statistique Canada. (2021). Profil du recensement, recensement de la population 2021. <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2021/dp-pd/prof/index.cfm?Lang=F>

Table régionale des élus municipaux de Chaudière-Appalaches. (2019). Priorités régionales de développement de la Chaudière-Appalaches. https://www.mamh.gouv.qc.ca/fileadmin/publications/developpement_territorial/fonds_programmes/FRR/volet_1/priorites_regionales_region_12.pdf